CALENDRIER DES COLLECTES 2013

protégeons notre environnement

THANN - CERNAY
syndicat mixte

ASPACH-LE-BAS
ASPACH-LE-HAUT
BITSCHWILLER-LÈS-THANN
BOURBACH-LE-BAS
BOURBACH-LE-HAUT
BURNHAUPT-LE-BAS
BURNHAUPT-LE-HAUT
CERNAY
LEIMBACH
MICHELBACH
RAMMERSMATT
RODEREN
SCHWEIGHOUSE/THANN
STEINBACH
THANN
UFFHOLTZ
VIEUX-THANN
WATTWILLER
WILLER-SUR-THUR

RÉDUISONS NOS DÉCHETS et TRIONS MALIN...

CERNAY

DISTRIBUTION DES SACS DE TRI ET BIO
5-6-12-13 AVRIL 2013
4-5-11-12 OCTOBRE 2013
Horaires : le vendredi de 9h à 18h, le samedi de 9h à 11h30

Edito

La gestion des déchets est en pleine mutation : si la technologie y contribue, ce sont surtout vos comportements citoyens qui nous permettent de progresser. Ainsi, l'élargissement de la collecte – dans les sacs jaunes – aux emballages ménagers en plastiques (films, pots et barquettes…) est un succès.

Mais certains points restent à améliorer : les trieurs trouvent encore trop d'erreurs dans les sacs de tri. Ce n'est pas facile pour ces travailleurs de l'ombre quand ils trouvent sur le tapis de tri une couche, une seringue ou des emballages... avec leur contenu non consommé (yaourt plein, par exemple) ! Merci pour elles et eux ! Dans le doute, n'hésitez pas à nous appeler ou sinon jetez dans votre poubelle de déchets ménagers (couvercle gris ou noir).

De l'innovation avec le contrôle de l'accès à la déchèterie grâce à la carte personnalisée à partir du 1er janvier 2013. Il permettra de n'accepter que les foyers qui paient leur redevance sur le territoire de notre syndicat mais aussi de faire contribuer financièrement les professionnels issus de notre secteur (pour les petites quantités).

Pour maîtriser la production des déchets, de nombreuses initiatives sont prises autant par le SM4 (interventions dans différents lieux, promotion des couches lavables, etc.) que par des associations comme ACCES (broyeurs dans certaines communes, liste de producteurs locaux "Courts Circuits").

Enfin, n'oublions pas que le déchet le moins cher à traiter est celui que l'on ne produit pas ! Ou s'il est bien trié, il entame une deuxième vie voire plus : le bocal de confiture en verre se recycle à l'infini et permet d'éviter toute une série de gaspillages !

Michel KNOERR, Président

Le calendrier 2013

- **p. 3-4** La collecte des sacs jaunes (tri)
- **p. 5** La collecte des bacs gris (ordures ménagères)
- **p. 6** La collecte du verre
- **p. 7** Les biodéchets
- **p. 8** Les déchèteries
- **p. 9** Le contrôle d'accès, mode d'emploi
  Nos sacs de tri... ne sont pas gratuits !
- **p. 10** Contacts
  Le compostage
- **p. 11-12** Le calendrier des collectes de votre commune

Les jours fériés

Attention en 2013, les déchets seront collectés normalement :

- Le Vendredi Saint (29 mars)
- Le Jeudi de l'Ascension (9 mai)

Les autres jours féries seront collectés comme suit :

- Le mardi 1er janvier : les collectes seront reportées au samedi 5 janvier
- Le lundi de Pâques 1er avril : les collectes seront avancées au samedi 30 mars
- Le mercredi 1er mai : les collectes seront reportées au samedi 4 mai
- Le mercredi 8 mai : les collectes seront reportées au samedi 11 mai
- Le lundi de Pentecôte 20 mai : les collectes seront avancées au samedi 18 mai
- Le jeudi 15 août : les collectes seront reportées au samedi 17 août
- Le vendredi 1er novembre : les collectes seront reportées au samedi 2 novembre
- Le lundi 11 novembre : les collectes seront avancées au samedi 9 novembre
- Le mercredi de Noël 25 décembre : les collectes seront reportées au jeudi 26 décembre
- La Saint Etienne 26 décembre : les collectes seront reportées au samedi 29 décembre

Collectes en hiver

En fonction des conditions hivernales et notamment en cas de verglas, il est possible que le service ne puisse être assuré. Il suffit de laisser les poubelles dehors, elles seront collectées dès que possible.

Merci de faire preuve de compréhension !

DANS LE SAC / BAC JAUNE :

Bouteilles et flacons en plastiques...

Shampoing
gel douche

Produits
d'entretien

Eau, lait,
mayonnaise...

Papiers-cartons...

Journaux, magazines,
cahiers...

Briques
alimentaires

Cartons
d'emballages

Emballages en aluminium, métal

Les boites de conserves
Les canettes et les barquettes en alu
Les bombes aérosols (déodorants, mousse à raser, crème chantilly...)
Les bouteilles de sirop et les boites (thé, gâteaux...) en métal

Un doute, une question ?

N'hésitez pas, jetez dans votre poubelle normale
sinon appelez le 03 89 38 61 43 ou le 03 89 75 47 72 !

Je mets aussi dans le sac / bac jaune

Emballages vides et propres

Les pots et barquettes et autres emballages rigides **vides**

Boites à œufs (polystyrène ou plastique)

Blisters

Pots de yaourt, de crème…

Barquettes alimentaires (polystyrène)

Barquettes de charcuterie

Boites à fromage

Barquettes de fruits
Emballages de pâtisseries

Cagettes

Pots de fleurs en plastiques vendus avec la plante

Calages en polystyrène

Les emballages souples **vides**

Emballages souples

Films plastiques (autour des publicités…)

Housse d'électroménager
film à bulles

Sacs de caisse

Films de regroupement (packs d'eau…)

Emballages vides et propres

JE CONTINUE A METTRE DANS LA POUBELLE GRISE ou à la DECHETTERIE

Les couches sont à mettre dans la poubelle grise

Les objets en plastiques, en céramique, en Pyrex, les plaquettes de médicaments vides
Les produits d'hygiène corporelle (coton-tiges, brosses à dents, couches jetables…)

Jouets

Objets ménagers

CD, DVD, VHS

Couches

Vaisselle en plastique

Pots de fleurs d'ornement

Arrosoirs en plastique

Bâches plastiques

Tissus, chiffons

Tuyau d'arrosage

Vaisselle cassée

Film alimentaire

Interdits dans le sac / bac jaune

INTERDIT DANS LE SAC JAUNE

Le Verre

RECYCLÉ

INTERDIT

les ampoules (classiques, non recyclées)
les vitres et pare-brise, les bocaux remplis...

À déposer à la déchetterie
dans la benne « encombrants »

Les biodéchets, c'est quoi ?

Fleurs fanées

Fruits et légumes pourris

Pain rassis

Croûtes de fromages

Epluchures

Filtre à café

Arêtes de poissons

Cendres froides

Coquilles d'œufs

Thé

Peuvent être mis dans un composteur, en mélange avec du broyat de branches, pour éviter la production de gaz à effet de serre (méthane).

Essuie-tout
Cartons de pizzas
Mouchoirs en papier
Cartons souillés

Restes Repas
Viande Sauce

Sciures de bois

Os

c'est quand ?

- **Lundi** : Aspach-le-Bas/le-Haut, Bitschwiller-lès-Thann, Bourbach-le-Bas/le-Haut, Burnhaupt-le-Bas/le-Haut, Cernay 3-4, Leimbach, Michelbach, Schweighouse, Rammersmatt, Roderen, Uffholtz, Vieux-Thann, Wattwiller
- **Mardi** : Thann, Willer-sur-Thur
- **Mercredi** : Cernay 1-2, Steinbach

INTERDIT DANS LE BAC BRUN

à mettre dans la poubelle grise

Les "papiers" des produits à la coupe (boucherie et fromage), les couches etc.

Les couches sont à mettre dans la poubelle grise

Je mets mes biodéchets dans la poubelle brune.

J'utilise obligatoirement les sacs blancs compostables mis à disposition dans votre commune !

Matériel offert par le Conseil Général du Haut-Rhin.

Déchèteries

➜ ASPACH-LE-HAUT

Rue des Genêts - **Tél. : 03 89 75 74 66**

Déchets Verts | Batteries | Bois non traité | Bois traité | DEEE* Lampes | Gravats | Huile végétale | Huile minérale

Métaux | Papier | Carton | Piles | Tout venant | Verre | Toxiques

* Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques :
- petit électroménager
- écrans
- réfrigérateurs / congélateurs
- cuisinières...

	Avril à Septembre	Octobre à Mars
Lundi au vendredi	9h-12h 14h-19h	9h-17h
Samedi	9h-19h	

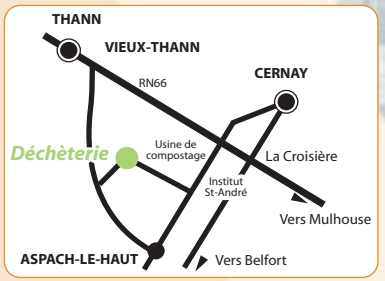

➜ WILLER-SUR-THUR

(uniquement pour les habitants de la Commune de Willer)

Rue de la Gare

Déchets Verts | Batteries | Gravats | Huile végétale | Huile minérale

DEEE* | Métaux | Papier | Tout venant | Verre

* Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

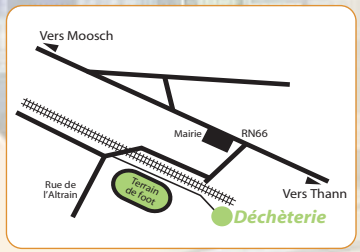

	Avril à Septembre	Octobre à Mars
Vendredi	8h30-12h 13h30-16h30	8h30-12h 13h30-16h30
Samedi	8h30-12h 13h30-18h	

Le contrôle d'accès, mode d'emploi

A partir du 1er janvier 2013, le contrôle d'accès qui sera mis en place à la déchèterie d'Aspach-le-Haut permettra de mieux réguler les entrées et les dépôts de déchets. Seuls les usagers habitant une des 19 communes du Syndicat Mixte de Thann Cernay (SMTC) pourront utiliser la déchèterie.
Tous les foyers s'acquittant de la redevance d'ordures ménagères (dont la facture est émise tous les semestres) ont droit à un badge sous forme d'une carte à puce.

Le fonctionnement de ce nouveau dispositif est simple : il suffira de passer **systématiquement** le badge sur l'écran de la borne d'entrée de la déchèterie, ce qui actionnera automatiquement l'ouverture de la barrière. Ensuite vous devrez présenter votre carte au gardien qui vous demandera (comme cela est déjà le cas aujourd'hui) la nature des déchets que vous déposez.
Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le SMTC au 03 89 38 61 43 ou 03 89 35 74 80.

Un tri bien fait permet de bien recycler et d'économiser de l'énergie et des matières premières: nous avons tous à y gagner.

Nos sacs de tri... ne sont pas gratuits !

Depuis que le tri des emballages a été mis en place, en 1999, le syndicat achète chaque année les sacs jaunes pour vous permettre de trier. Ce budget dépasse aujourd'hui les 100 000 €.. Idem pour les sacs compostables.
Bonne nouvelle, vous triez toujours plus et donc consommez plus de sacs, ce qui est normal. Ces sacs sont à votre disposition en mairie, il est inutile de les stocker à la maison. Les usages moins vertueux sont interdits : comme sac poubelle par exemple ou encore pour couvrir les plants de tomates….
Ces attitudes contribuent à l'augmentation de la consommation des sacs et donc à celle de notre budget, donc de notre redevance. Utilisons les sacs à bon escient et ne les gaspillons pas.

Sac bio + sac jaune = 5,30 € par habitant par an ou 21 € pour une famille de 4 personnes !

Contacts

Conseil Général Haut-Rhin
L'Acteur de votre quotidien

ECO EMBALLAGES

coved

Appelez-nous au
03 89 35 74 80 / 03 89 38 61 43
www.smtc68.fr

Pour tout changement (taille de bac, facturation, déménagement...) **contactez :**

- Communauté de Communes du Pays de Thann : **03 89 35 74 80**
- Communauté de Communes de Cernay et Environs : **03 89 75 47 72**
  laura.dilenardo@cc-cernay.fr
- Mairie de Burnhaupt-le-Bas : **03 89 48 70 61**
- Mairie de Burnhaupt-le-Haut : **03 89 48 70 58**

Où rapporter vos déchets particuliers ?

	Déchèteries		Mairies	Autres
	Aspach le-Haut	Willer sur-Thur		
Piles usagées	✔		✔	Commerces, grandes, surfaces
Batteries	✔	✔		Garages
Cartouches d'encre usagées	✔		✔	
Huile de friture	✔	✔		
Déchets d'activités de soins*	✔			
Déchets toxiques des ménages**	✔			
Pneus				Garages
Bouchons de liège	✔			

→ LE COMPOSTAGE

L'opération se poursuit toujours en 2013.
La vente des composteurs est soutenue par le SMTC, le Conseil Général du Haut-Rhin et l'ADEME.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question relative au compostage.

* DASRI - Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (aiguilles et seringues) : uniquement pour les particuliers pratiquant l'automédication

** Les produits doivent être dans des récipients fermés et étanches, sinon ils seront refusés pour des raisons de sécurité. Ne pas faire de mélange.

conception et impression **publi-h** UFFHOLTZ – **CERNAY**. Imprimé sur papier recyclé.
Crédit photos : SMTC - Eco-Emballages - ADEME - CG (68-67) - CCA - Verre Avenir - Recylum - Ecologic. Responsable de publication : Michel KNOERR.

JANVIER

1	M	JOUR DE L'AN	
2	M		1
3	J		
4	V		
5	S		
6	**D**		
7	L		
8	M		
9	M		2
10	J		
11	V		
12	S		
13	**D**		
14	L		
15	M		
16	M		3
17	J		
18	V		
19	S		
20	**D**		
21	L		
22	M		
23	M		4
24	J		
25	V		
26	S		
27	**D**		
28	L		
29	M		
30	M		5
31	J		

FÉVRIER

1	V		
2	S		
3	**D**		
4	L		
5	M		
6	M		6
7	J		
8	V		
9	S		
10	**D**		
11	L		
12	M		
13	M		7
14	J		
15	V		
16	S		
17	**D**		
18	L		
19	M		
20	M		8
21	J		
22	V		
23	S		
24	**D**		
25	L		
26	M		
27	M		9
28	J		

MARS

1	V		
2	S		
3	**D**		
4	L		
5	M		
6	M		10
7	J		
8	V		
9	S		
10	**D**		
11	L		
12	M		
13	M		11
14	J		
15	V		
16	S		
17	**D**		
18	L		
19	M		
20	M		12
21	J		
22	V		
23	S		
24	**D**		
25	L		
26	M		
27	M		13
28	J		
29	V	VENDREDI SAINT	
30	S		
31	**D**	PÂQUES	

AVRIL

1	L	LUNDI DE PÂQUES	
2	M		
3	M		14
4	J		
5	V		
6	S		
7	**D**		
8	L		
9	M		
10	M		15
11	J		
12	V		
13	S		
14	**D**		
15	L		
16	M		
17	M		16
18	J		
19	V		
20	S		
21	**D**		
22	L		
23	M		
24	M		17
25	J		
26	V		
27	S		
28	**D**		
29	L		
30	M		

MAI

1	M	FÊTE DU TRAVAIL	18
2	J		
3	V		
4	S		
5	**D**		
6	L		
7	M		
8	M	ARMISTICE 1945	19
9	J	ASCENSION	
10	V		
11	S		
12	**D**		
13	L		
14	M		
15	M		20
16	J		
17	V		
18	S		
19	**D**	PENTECÔTE	
20	L	LUNDI DE PENTECÔTE	
21	M		
22	M		21
23	J		
24	V		
25	S		
26	**D**		
27	L		
28	M		
29	M		22
30	J		
31	V		

JUIN

1	S		
2	**D**		
3	L		
4	M		
5	M		23
6	J		
7	V		
8	S		
9	**D**		
10	L		
11	M		
12	M		24
13	J		
14	V		
15	S		
16	**D**		
17	L		
18	M		
19	M		25
20	J		
21	V		
22	S		
23	**D**		
24	L		
25	M		
26	M		26
27	J		
28	V		
29	S		
30	**D**		

Sortir les déchets (sacs de tri, bac brun ou gris) la veille du jour de collecte après 20h.

Poubelle grise

Cernay 1	ordures ménagères ***Jeudi - sem. impaire***
Cernay 2	ordures ménagères ***Jeudi - sem. paire***
Cernay 3	ordures ménagères ***Mardi - sem. impaire***
Cernay 4	ordures ménagères ***Mardi - sem. paire***

Poubelle brune

- biodéchets ***Mercredi***
- biodéchets ***Mercredi***
- biodéchets ***Lundi***
- biodéchets ***Lundi***

Sacs jaunes

- tri ***Vendredi - sem. paire***
- tri ***Vendredi - sem. paire***
- tri ***Mercredi - sem. paire***
- tri ***Mercredi - sem. paire***

Le centre-ville de Cernay, les quartiers d'habitat collectif Bel-Air, Ventron et Mines sont collectés en ordures ménagères tous les vendredis.

JUILLET

1	L		
2	M		
3	M		27
4	J		
5	V		
6	S		
7	**D**		
8	L		
9	M		
10	M		28
11	J		
12	V		
13	S		
14	**D**	FÊTE NATIONALE	
15	L		
16	M		
17	M		29
18	J		
19	V		
20	S		
21	**D**		
22	L		
23	M		
24	M		30
25	J		
26	V		
27	S		
28	**D**		
29	L		
30	M		
31	M		31

AOÛT

1	J		
2	V		
3	S		
4	**D**		
5	L		
6	M		
7	M		32
8	J		
9	V		
10	S		
11	**D**		
12	L		
13	M		
14	M		33
15	**J**	ASSOMPTION	
16	V		
17	S		
18	**D**		
19	L		
20	M		
21	M		34
22	J		
23	V		
24	S		
25	**D**		
26	L		
27	M		
28	M		35
29	J		
30	V		
31	S		

SEPTEMBRE

1	**D**		
2	L		
3	M		
4	M		36
5	J		
6	V		
7	S		
8	**D**		
9	L		
10	M		
11	M		37
12	J		
13	V		
14	S		
15	**D**		
16	L		
17	M		
18	M		38
19	J		
20	V		
21	S		
22	**D**		
23	L		
24	M		
25	M		39
26	J		
27	V		
28	S		
29	**D**		
30	L		

OCTOBRE

1	M		
2	M		40
3	J		
4	V		
5	S		
6	**D**		
7	L		
8	M		
9	M		41
10	J		
11	V		
12	S		
13	**D**		
14	L		
15	M		
16	M		42
17	J		
18	V		
19	S		
20	**D**		
21	L		
22	M		
23	M		43
24	J		
25	V		
26	S		
27	**D**		
28	L		
29	M		
30	M		44
31	J		

NOVEMBRE

1	**V**	TOUSSAINT	
2	S		
3	**D**		
4	L		
5	M		
6	M		45
7	J		
8	V		
9	S		
10	**D**		
11	**L**	ARMISTICE 1918	
12	M		
13	M		46
14	J		
15	V		
16	S		
17	**D**		
18	L		
19	M		
20	M		47
21	J		
22	V		
23	S		
24	**D**		
25	L		
26	M		
27	M		48
28	J		
29	V		
30	S		

DÉCEMBRE

1	**D**		
2	L		
3	M		
4	M		49
5	J		
6	V		
7	S		
8	**D**		
9	L		
10	M		
11	M		50
12	J		
13	V		
14	S		
15	**D**		
16	L		
17	M		
18	M		51
19	J		
20	V		
21	S		
22	**D**		
23	L		
24	M		
25	**M**	NOËL	52
26	**J**	ST ETIENNE	
27	V		
28	S		
29	**D**		
30	L		
31	M		

Sortir les déchets (sacs de tri, bac brun ou gris) la veille du jour de collecte après 20h.

Poubelle grise

Cernay 1 ● ordures ménagères *Jeudi - sem. impaire*
Cernay 2 ● ordures ménagères *Jeudi - sem. paire*
Cernay 3 ● ordures ménagères *Mardi - sem. impaire*
Cernay 4 ● ordures ménagères *Mardi - sem. paire*

Poubelle brune

■ biodéchets *Mercredi*
■ biodéchets *Mercredi*
■ biodéchets *Lundi*
■ biodéchets *Lundi*

Sacs jaunes

▲ tri *Vendredi - sem. paire*
▲ tri *Vendredi - sem. paire*
▲ tri *Mercredi - sem. paire*
▲ tri *Mercredi - sem. paire*

Le centre-ville de Cernay, les quartiers d'habitat collectif Bel-Air, Ventron et Mines sont collectés en ordures ménagères tous les vendredis.